

M. McLURE: Ma question est simplement ceci. Si vous répartissiez ou créditez le tarif de long parcours, le trait d'union entre notre province et la terre ferme, je veux dire le transbordeur de trains, recevrait-il sa part du tarif de long parcours comme revenu d'exploitation? Par exemple, s'il y avait trente wagonnées...

M. GORDON: Voulez-vous savoir si nous traitons le transbordeur comme partie de notre exploitation dans l'Île du Prince-Édouard?

M. McLURE: Ou le traitez-vous à part?

M. GRACEY: A part, oui.

M. GORDON: Nous n'établissons pas l'état des revenus de l'Île du Prince-Édouard à part de la région de l'Atlantique, puisqu'elle fait partie de cette région.

M. McLURE: C'est que de temps à autres, dans les comptes publics, nous constatons que ce chemin de fer accuse un déficit. Comme je l'ai toujours dit, on ne devrait pas employer le mot "déficit" puisqu'il s'agit d'un service. Toutefois, les comptables semblent tenir au mot déficit. Je me demandais si de temps en temps on ne créditait pas certaines sommes à ce chemin de fer afin de combler ce déficit?

M. GORDON: Je tiens à vous faire remarquer que le coût ou le déficit, appelez-le comme vous voudrez, du transbordeur n'est pas inclus dans les comptes du National-Canadien.

M. McLURE: Je sais qu'il n'est pas inclus.

M. GORDON: Il n'apparaît pas du tout dans ce rapport.

M. McLURE: Mais il apparaît comme déficit du National-Canadien aux yeux du gouvernement et un certain crédit est voté tous les ans. Je soutiens que c'est un service qui doit être maintenu et que ce n'est pas un déficit. Lorsque nous demandons des crédits pour effectuer des améliorations, le gouvernement refuse toujours à cause du déficit.

Le PRÉSIDENT: Monsieur McLure, vous voulez sans doute vous assurer que lorsqu'il se produit un tel déficit, le transbordeur a tout de même reçu le crédit de tous ses revenus?

M. McLURE: Il n'y aurait pas de déficit si on regardait le transbordeur comme un service que le gouvernement est obligé de rendre.

Le PRÉSIDENT: Y a-t-il d'autres questions sur les revenus d'exploitation?

M. MACDONNELL: J'ai une question d'ordre général que je pourrais taire, mais j'aimerais entendre les commentaires de M. Gordon à ce sujet. Je veux parler de l'effet que produira sur les revenus du National-Canadien l'énorme augmentation de notre commerce avec les États-Unis. Je remarque une augmentation de 73 p. 100 dans l'exportation du bois à pâte, pour ne mentionner qu'un produit.

M. GORDON: Oui.

M. MACDONNELL: Y aurait-il quelques données dans vos comptes qui pourraient vous donner une idée de la proportion de l'augmentation de vos revenus qui vient de l'augmentation du commerce avec les États-Unis? Par exemple, vos expéditions à Chicago, Portland et autres villes américaines accusent-elles une amélioration sensible?

M. GORDON: Nous tenons séparément les comptes de nos lignes des États-Unis. Nous pourrions vous rendre compte, par exemple, des opérations du *Grand Trunk Western*.

M. MACDONNELL: Lorsque vous dites que les comptes sont tenus séparément, voulez-vous dire que ces données ne sont pas incluses ici?